

Perspectives

N°23/220 – 21 juillet 2023

SCÉNARIO 2023-2024

Prix alimentaires : signes de décrue

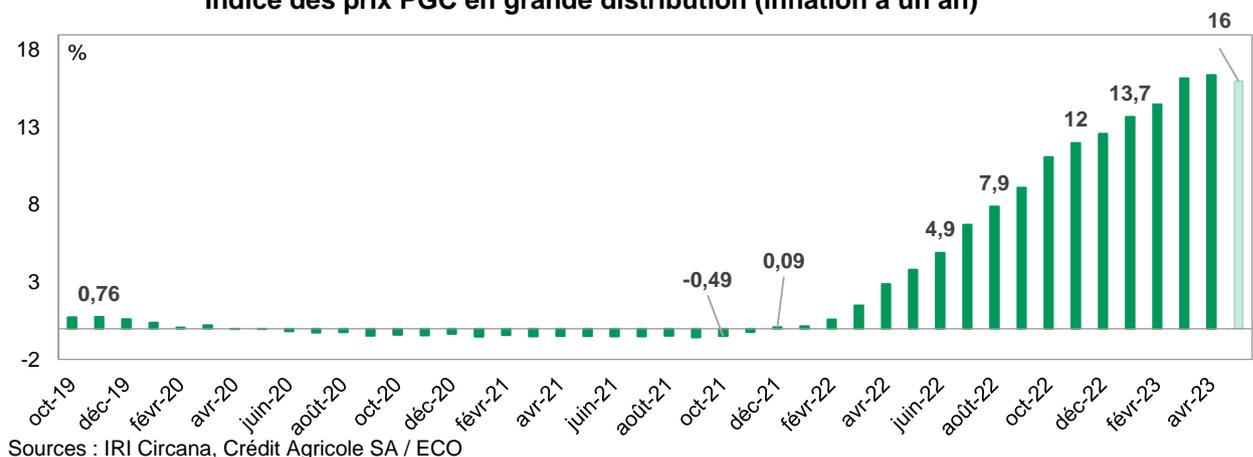
En décembre 2022, au sein de l'Union européenne, les prix à la consommation ont progressé de 10,4% (sur douze mois). Les produits alimentaires ont, pour leur part, augmenté de 18,2%. L'inflation s'est d'abord nourrie de la crise énergétique, en voie de normalisation au printemps 2023. Mais les distorsions de prix propres aux filières alimentaires prennent désormais le relais.

En France, le caractère cumulatif, auto-entretenu, des hausses de prix alimentaires a marqué l'année 2022 : parties de 0,16% en janvier, elles terminent à 12,6% en décembre (prix alimentaires Insee IPA, douze mois). **En mars 2023, on observe un premier mouvement de modération simultanée de l'indice général et de l'indice alimentaire.** On veut croire que les données de mars-avril 2023 annoncent le reflux : pour l'Insee, entre avril et mai, l'indice général des prix à la consommation passe de 5,9% à 5,1% en mai et l'indice des prix alimentaires de 15% à 14,3%. Première inflexion depuis quatorze mois, la statistique professionnelle qui suit spécialement les produits de grande consommation (PGC) confirme une hausse de 16% en mai (*id.* glissement sur douze mois).

En 2022 et sur le premier trimestre 2023, les acteurs des filières alimentaires se transmettent l'inflation « importée » de l'amont vers l'aval, une transmission qui reflète la nécessité d'absorber de fortes hausses de coûts amont, externes aux filières : énergie, puis intrants agricoles, constitution de stocks, produits d'emballage. Le mécanisme des négociations commerciales obligatoires (NCA) intervient, ralentissant les décisions, dans un environnement certes incertain : les négociations sont closes fin février 2023, mais les prix augmentent encore en mars et avril.

Dans ce chaînage, agriculture – industrie agroalimentaire – distribution, les produits agricoles d'origine française ont partiellement bénéficié du dispositif des lois EGAlim (non-négociabilité de certains prix

Indice des prix PGC en grande distribution (inflation à un an)



agricoles). À l'échelon suivant d'amortir le choc. Certaines industries agro-alimentaires ont mentionné une incidence-prix de l'ordre de 7% (prix fournisseur à la distribution). En bout de chaîne, l'indice PGC atteint 16,2% en mars, croît faiblement en avril (16,4%), enregistre son premier fléchissement en mars (16%). Il était temps : le prix consommateur des produits de référence devenait dissuasif.

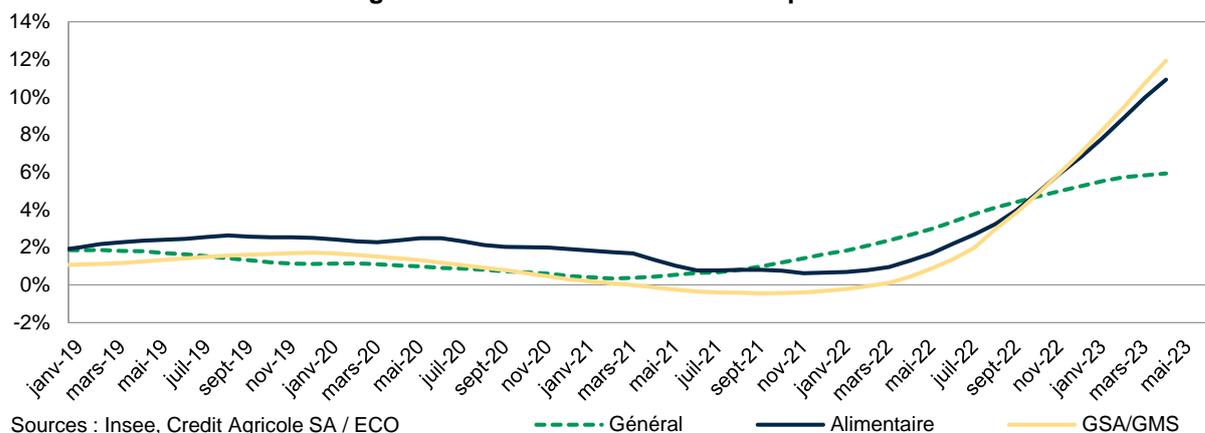
Quelle que soit l'évolution future de ces prix d'offre, les consommateurs ont déjà sensiblement changé leurs habitudes :

- ✓ Les achats alimentaires baissent en volume – c'est sans précédent ;
- ✓ Les consommateurs se réorientent vers les offres marques de distributeurs (MDD), voire les « premiers prix ». Les ventes bio en 2022 enregistrent une chute accélérée (-6%) qui confirme que le prix est prioritaire. Les instruments de mesure peinent à suivre : références, panels, sont-ils toujours pertinents ?

Face à ces enjeux, les filières ont été fortement incitées à revisiter les pactes commerciaux des négociations 2022-2023. Il s'agit de faire « re-circuler » les coûts des intrants en révision des prix, cette fois-ci à la baisse, entre deux périodes de NCA. Ce mouvement d'accords de prix à rebours s'est nécessairement enclenché, ne serait-ce que pour des motifs de concurrence, au niveau de la grande distribution en particulier. La manœuvre est lente en raison, notamment, de la durée de liquidation des stocks constitués au plus haut.

Si les prix de l'énergie restent stables, on assistera cette année à une modération des prix alimentaires : effet de base d'abord (pic des prix énergie fin 2022), amplifié ensuite par des renégociations de plus en plus actives sur les intrants matières premières. L'inflation alimentaire pourrait ainsi diminuer de moitié d'ici à la fin de l'année (mai 2023 : 14,3%, décembre : 7,5% – Insee).

Inflation générale vs inflation alimentaire : prix de l'offre



Article publié le 30 juin 2023 dans notre trimestriel [Monde – Scénario macro-économique 2023-2024 : une "normalisation" laborieuse](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
21/07/2023	<u>Italie – Scénario 2023-2024 : une année de transition</u>	Italie
20/07/2023	<u>Gaz – Scénario 2023-2024 : vive la sobriété</u>	Énergie
20/07/2023	<u>Le retrait de Foxconn en Inde, reflet des faiblesses du pays</u>	Asie
19/07/2023	<u>Moyen-Orient - Afrique du Nord – Les Fonds souverains, des acteurs économiques plus engagés</u>	Moyen-Orient – Afrique du Nord
19/07/2023	<u>Pétrole – Scénario 2023-2024 : la remontée des cours se fait désirer</u>	Énergie
18/07/2023	<u>Chili – L'ajustement du bilan des agents privés</u>	Amérique latine
17/07/2023	<u>Brésil – De lourdes hypothèques presque levées</u>	Amérique latine
17/07/2023	<u>Espagne – Scénario 2023-2024 : vers un ralentissement serein</u>	Zone euro
13/07/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/07/2023	<u>La nouvelle frontière de l'impératif de sécurité économique européen</u>	Union européenne
13/07/2023	<u>Zone euro – Scénario 2023-2024 : un chemin heurté vers la normalité</u>	Zone euro
10/07/2023	<u>Espagne – La demande étrangère soutient la croissance</u>	Zone euro
10/07/2023	<u>Royaume-Uni – Scénario 2023-2024 : la résistance de la demande impose une poursuite du resserrement monétaire</u>	Royaume-Uni
10/07/2023	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agri-Agroalimentaire

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Ariane Brunet – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.